

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 18 décembre 2025 à 16 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents : le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

A-25-12-147

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

A-25-12-148

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-25-12-149

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 15 DÉCEMBRE 2025**

L'approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire de l'Agglomération tenue le 15 décembre 2025 aura lieu à une séance ultérieure.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

A-25-12-150

**ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
DE L'AGGLOMÉRATION POUR LES ANNÉES 2026, 2027 ET 2028**

Le conseil de l'Agglomération adopte, selon les objets, montants et modalités du projet déposé, son programme des dépenses en immobilisations de l'Agglomération pour les années 2026, 2027 et 2028 pour la somme totale de 9 860 000 \$ répartie annuellement comme suit :

Pour l'année 2026 : 192 000 \$;

Pour l'année 2027 : 1 646 500 \$;

Pour l'année 2028 : 8 021 500 \$.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

CONSIDÉRANT la présentation du budget d'opération de l'Agglomération par le maire pour l'exercice financier 2026;

EN CONSÉQUENCE, d'adopter le budget d'opération de l'Agglomération pour l'exercice financier 2026, totalisant 2 892 040 \$, tel que présenté.

REVENUS	Agglo 2025	Agglo 2026
Taxes	93 500 \$	99 800 \$
Paielements tenant lieu de taxes	- \$	- \$
Quotes-parts	2 126 710 \$	2 292 300 \$
Transferts	- \$	- \$
Services rendus	136 200 \$	106 700 \$
Imposition de droits	- \$	- \$
Amendes et pénalités	- \$	- \$
Intérêts	- \$	- \$
Autres revenus	38 780 \$	38 780 \$
Sous-total des revenus :	2 395 190 \$	2 537 580 \$
Conciliation à des fins fiscales immobilisations - amortissement	275 420 \$	322 850 \$
Affectations aux activités de fonctionnement	- \$	31 610 \$
TOTAL DES REVENUS ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES :	2 670 610 \$	2 892 040 \$

CHARGES	Agglo 2025	Agglo 2026
Administration générale	362 650 \$	373 910 \$
Sécurité publique	1 608 860 \$	1 742 380 \$
Transport	107 150 \$	127 700 \$
Hygiène du milieu	- \$	- \$
Santé et bien-être	95 550 \$	95 650 \$
Aménagement – urbanisme et développement	146 100 \$	126 450 \$
Loisirs et culture	66 940 \$	66 660 \$
Frais de financement	66 730 \$	97 870 \$
Sous-total des charges :	2 453 980 \$	2 630 620 \$
Conciliation à des fins fiscales financement – remboursement de la dette à long terme	189 000 \$	230 100 \$
Affectations		
Transferts aux activités d'investissement	- \$	- \$
Remboursement – fonds de roulement	27 630 \$	31 320 \$
Fonds réservés – carrières et sablières	- \$	- \$
TOTAL DES CHARGES ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES :	2 670 610 \$	2 892 040 \$

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-25-12-152

LEVÉE DE LA SÉANCE

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Nicolas Aubry, Marie-Josée Lambert, Jean-François Tessier, Stéphan Tremblay, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Danielle Joly

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire